

Le diplôme national du brevet (DNB)

Nouveautés pour la session 2017

Principales nouveautés

- ▶ **La physique-chimie, les sciences de la vie et de la terre et la technologie sont désormais évaluées** lors d'une épreuve terminale.
- ▶ **8 heures d'épreuves écrites.**
- ▶ **L'épreuve orale d'histoire des arts est remplacée** par une épreuve orale portant sur les EPI.
- ▶ **Les notes du contrôle continu sont remplacées par les validations de compétences,**

Deux jours d'épreuves écrites

- ▶ **1^{er} jour** : **mathématiques** (2 h) et de **sciences expérimentales et de technologie** (2x 30 min)- La combinaison sera publiée environ 1 mois avant l'épreuve.

3 combinaisons possibles: mathématiques, physique, SVT

mathématiques, physique, technologie

mathématiques, SVT, technologie

- ▶ Un thème en fil rouge
- ▶ Des questions identifiées pour chaque discipline

- ▶ **2^{ème} jour** : **le français** (3h) et **l'histoire-géographie-EMC** (2h)

- ▶ Un thème en fil rouge
- ▶ Des questions identifiées pour chaque discipline
- ▶ Un travail de rédaction et d'argumentation
- ▶ Une dictée

Calendrier

(BO n° 14 du 8/4/2016)

▶ **1^{ère} journée des épreuves écrites :**

13h00 - 16h15 : Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences de la vie et de la Terre, Technologie [3 h]

3 combinaisons possibles : mathématiques, physique, SVT
mathématiques, physique, technologie
mathématiques, SVT, technologie

- ▶ 13 h 00 - 15 h 00 : Mathématiques
- ▶ 15 h 15 - 16 h 15 : Sciences expérimentales

▶ **2^{ème} journée des épreuves écrites :**

9h00-12h15 : Histoire et Géographie, Enseignement moral et civique, Français (1^{ère} partie) [5 h]

Analyse et compréhension de textes et de documents, maîtrise de différents langages

- ▶ 9 h 00 - 11 h 00 : Questionnaire portant sur l' Histoire et Géographie, Enseignement moral et civique » ;
- ▶ 11 h 15 - 12 h 15 : Questionnaire portant sur le Français.

14h00-16h00 : Français (2^{ème} partie)

Rédaction et maîtrise de la langue

- ▶ 14 h 00 - 14 h 30 : Dictée et réécriture ;
- ▶ 14 h 30 - 16 h 00 : Travail d'écriture.

L'épreuve orale

- ▶ Doit avoir lieu entre le 15 avril et le dernier jour des épreuves écrites,
- ▶ Seul ou « en équipe » (3 élèves maximum)
- ▶ Épreuve de 15 minutes (candidat seul), 25 minutes (« en équipe ») :
 - pour un candidat seul : 5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien avec le jury (au moins 2 professeurs),
 - pour les candidats « en équipe » : 10 minutes d'exposé et 15 minutes d'entretien.
- ▶ Présentation d'un projet inter-disciplinaire conduit dans le cadre des EPI ou d'un parcours (avenir, santé, citoyen, artistique). Le candidat est évalué sur la présentation ORALE du projet, pas sur le projet lui-même. Il est attendu du candidat qu'il présente la démarche ainsi que les compétences et les connaissances acquises grâce à ce projet,

AVANT	MAINTENANT
Le contrôle continu représentait 200 pts sur 360 → Moyennes annuelles	Le contrôle continu représente 400 pts sur 700 → Validation de compétences (bilan de fin de cycle)
Le contrôle final représentait 160 points.	Le contrôle final représente 300 points sur 700.
L'élève était reçu s'il cumulait 180 points sur les 360 et s'il obtenait la validation de la maîtrise des compétences du socle commun.	L'élève est reçu s'il cumule 350 points sur les 700

Bilan de fin de cycle

400 points sur 700

	Insuffisante 10 points	Fragile 25 points	Satisfaisante 40 points	Très bonne 50 points
Langue française à l'oral et à l'écrit				
Langues étrangères et régionales				
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Langage des arts et du corps				
Les méthodes et outils pour apprendre				
La formation de la personne et du citoyen				
Les systèmes naturels et les systèmes techniques				
Les représentations du monde et l'activité humaine				

Ressources

- ❖ Le site du collège  onglet TOUT SUR LE BREVET
 - textes officiels
 - informations actualisées sur le déroulement des épreuves
 - dates (épreuves communes, brevet blanc, brevet)
 - exemples de sujets

- ❖ EDUSCOL